

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 06 Avril 2023**

**Délibération N° 2023 04 034 : Développement économique – Cession d'un terrain Zone de Charence - Société VAL DU LOIR CHARPENTE**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 Avril à 17 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle Pacifique de Loircowork à Ruillé sur Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	5	Votants	34
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/Excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Claire COULONNIER	François OLIVIER
Alain GUILLOIS	Dominique LANGEVIN
Jean-Michel CHIQUET	Fabienne PINÇON
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Philippe WEHRLÉ	Excusé
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Diego BORDIER	Excusé

Secrétaire de séance : Dominique Langevin

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable de Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 07/04/2023

M. le Président indique que la société VAL DU LOIR CHARPENTE se porte acquéreur d'une parcelle sur la zone économique de Charence.

Il s'agit pour cette jeune entreprise d'implanter ses bureaux et ateliers sur la zone économique de Charence à Luceau en construisant un bâtiment d'environ 500 m<sup>2</sup>.

Les conditions de cette cession pourraient intervenir sur les bases suivantes :

Acquéreur	Société VAL DU LOIR CHARPENTE, Mr Alexandre BOULAY – 516 route de coupeped, 72500 Luceau		
Références cadastrales	Références cadastrales à définir après bornage ZAE de Charence à Luceau (Lot n°8)		
Contenance	3 015 m <sup>2</sup> (suivant document Esquisse Cabinet Loiseau)		
Prix de vente	10 € HT le m <sup>2</sup>		
TVA	20 %		
	Surface en m <sup>2</sup>	Prix en € HT /m <sup>2</sup>	Montant en € HT
	3 015 m <sup>2</sup>	10 (prix de vente)	<b>30 150 ,00</b>
		TVA (20%)	<b>6 030,00</b>
Net vendeur	MONTANT TOTAL en € TTC		<b>36 180,00</b>

Frais d'acte	Tous les frais de rédaction de l'acte sont à la charge de l'acquéreur	
--------------	---	--

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré***

1. Accepte la cession du lot 8 d'une contenance de 3 015 m<sup>2</sup> au profit de M. Alexandre BOULAY, Société VAL du LOIR Charpente située sur la zone d'activités de Charence, au prix et conditions définies ci-dessus ;
2. Autorise M. le Président en exercice ou Monsieur le Vice-Président ayant délégation, à signer toute pièce ou acte relatif à cette décision.

Bruno Boulay ne prend pas part au vote

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance  
Dominique LANGEVIN**

A blue ink signature of Dominique Langevin, the secretary of the meeting.